

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

La Libre BELGIQUE

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH LES SPORTS+

aile la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du lundi 29 juin 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE NOUVELLE



Violents orages, plus de 600 interventions pompiers : « Aucun blessé grave, mais de multiples dégâts »

Les violents orages qui ont traversé notamment la région du Centre dans la nuit de samedi à dimanche ont mobilisé massivement les secours. Des centaines d'interventions des sapeurs de la Zone Hainaut Centre étaient encore en cours ce dimanche matin, heureusement sans faire de blessé.

ARNAUD DUJARDIN

Les violents orages qui se sont abattus sur la région du Centre dans la nuit de samedi à dimanche ont laissé derrière eux de nombreux dégâts matériels. Arbres déracinés, câbles électriques arrachés, routes inondées et véhicules endommagés ont nécessité une importante mobilisation des services de secours.

DE NOMBREUX ARBRES RAVAGÉS

On ne compte plus les chemins de RAVel jonchés de branches ou d'arbres couchés, si les arbres centenaires ont tenu bon à la drève de Marie-mont, ce n'est pas sans avoir laissé des branches au passage qui tapissent la voirie que les services communaux ont dû débayer. À l'heure d'écrire ces lignes, le chemin de RAVel entre Bellecourt et Scailmont à Manage était à éviter en rai-

violents se sont abattus essentiellement sur le sud de la zone vers minuit », explique le capitaine Filippi, de la Zone de secours Hainaut-Centre. « De minuit à 8 heures du matin, nous avons déjà enregistré 500 demandes d'intervention. Il en restait encore 350 à traiter, dont un tiers dans la région du Centre, tout en sachant que d'autres appels continuaient à nous parvenir dans la matinée. » À 12h, les comptes étaient à 623 appels, et 380 opérations encore à réaliser.

LE NORD PLUTÔT ÉPARGNÉ

Le nord de la région du Centre a été relativement épargné. « Du côté de Soignies, Ecaussinnes et Enghien, nous avons comptabilisé qu'une vingtaine d'interventions », précise encore le capitaine.

Les interventions concernent principalement des arbres



Un arbre remarquable na pas résisté à la fureur du vent, Place du Centenaire à Binche © C.L.

chaussée, parfois tombés sur des voitures en stationnement, ainsi que des poteaux électriques renversés sous la force du vent ou après la chute d'arbres. Des tuiles et différents éléments de jardin ont également été emportés. « Heureusement, aucun blessé grave à déplorer, ni de désin-



son d'un passage difficile et dangereux : plusieurs arbres et grosses branches menaçaient encore de tomber. « Nous sommes sur le pont avec les équipes communales et ne gérons que les urgences », commentait dans la matinée le bourgmestre de Manage, Bruno Pozzoni (PS). « Des orages

couchés
sur la

carcération de véhicule à effectuer », souligne le capitaine Filippi.

Quelques voiries ont également été temporairement inondées, notamment la rue de Baume à La Louvière, où le réseau d'égouttage n'a pas pu absorber l'énorme volume d'eau tombé en très peu de temps. L'eau s'est toutefois progressivement évacuée au cours des heures suivantes.

À Seneffe, même désastre face à la fureur du vent, avec des arbres couchés notamment dans un parc au centre-ville.

Tous les effectifs disponibles de la Zone de secours Hainaut Centre restent mobilisés.

« Nous continuons les interventions tout au long de la journée, notamment avec des tronçonneuses pour dégager les voiries en collaboration avec les services communaux », ajoute le capitaine.



Volture endommagée rue de la Pépinière à Binche © D.R.



Dans un parc à Seneffe © D.R.

BINCHE PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE

La Ville de Binche fait également état de dizaines d'interventions sur son territoire. Les secours sont notamment intervenus pour des chutes d'arbres et de branches obstruant la voie publique, des ruptures de câbles électriques et des dégâts sur des véhicules stationnés. Un tilleul de plus

d'un siècle, arbre remarquable classé par la Région wallonne, s'est hélas couché sur la Place du Centenaire à Binche.

Une tonnelle prévue pour la fancy-fair de l'école communale de la rue de Versailles, n'a pas résisté non plus

Des dommages ont aussi été constatés sur des propriétés privées, avec des arbres tombés, des envols d'ardoises ou de vitrages, des branches projetées sur des habitations voisines ainsi que quelques caves inondées. Là aussi, aucun blessé n'est à déplorer, uniquement des dégâts matériels. Par mesure de sécurité, les parcs communaux et le RAVel à Binche restaient dans la journée fermés jusqu'à nouvel ordre, le temps que les opérations de contrôle et de sécurisation soient terminées. ■

Le capitaine Benoit Filippi a fait le point. © David Claes

Un supermarché du Centre diffuse la photo de voleurs

Diffuser les images de présumés voleurs sur les réseaux sociaux peut sembler tentant. Mais cette pratique se heurte à plusieurs principes juridiques, rappelle le commissaire divisionnaire Dominique Ramet.

LAURINE HANQUET

Après un vol, la tentation est grande de publier les images de vidéosurveillance sur les réseaux sociaux dans l'espoir d'identifier les auteurs. Ce vendredi, un supermarché du Centre s'est d'ailleurs laissé tenter. Trois photos des présumés voleurs ont été diffusées sur la page Facebook de l'enseigne...

Mais cette pratique est pourtant loin d'être anodine. Le commissaire divisionnaire Dominique Ramet, chef de la zone de police de Mariemont, rappelle qu'il convient de respecter plusieurs principes fondamentaux, à commencer par la présomption d'innocence et le droit à l'image.

« Même les suspects ont droit à leur image », résume-t-il d'emblée. Il souligne qu'une personne aperçue sur une vidéo ne peut pas être désignée comme l'auteur d'un vol sans décision de justice. « Appa-

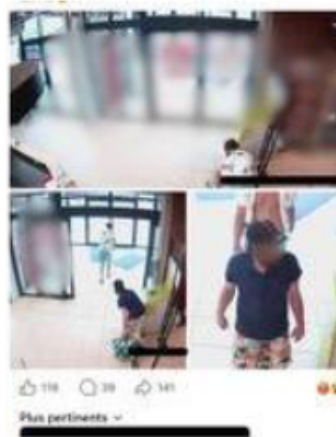
raître sur une vidéo dans une rue ne veut pas dire que, parce qu'on est passé par là, on est nécessairement le voleur », insiste-t-il. Même si les images ne laissent aucune place au doute : aux yeux de la loi, ça ne passe pas.

Au-delà de la présomption d'innocence, le chef de zone rappelle également que la diffusion d'images sur les réseaux sociaux peut relever de la législation sur la protection des données personnelles. Sans se présenter comme spécialiste du droit en la matière, il estime qu'il faut éviter ce type de publication, qui peut constituer un traitement de données à caractère personnel.

Le fait de masquer un visage ne suffit d'ailleurs pas toujours à protéger l'identité d'une personne. « La loi parle d'une personne identifiée ou identifiable », explique-t-il. Un vêtement rare, un signe distinctif ou tout autre élément permettant de recon-



Dominique Ramet, chef de la zone de police de Mariemont © David Claes/DR



naître quelqu'un peuvent suffire à rendre cette personne identifiable, même si son visage n'apparaît pas.

DES EXCEPTIONS ENCADRÉES

Bien que le désarroi des victimes soit entendu et compris, la diffusion de ces images sur internet n'est pas permise. Sauf dans certains cas... En effet, Dominique Ramet rappelle également qu'il existe une différence importante entre une initiative pri-

vée et une diffusion autorisée par les autorités judiciaires. Dans certaines enquêtes, le parquet ou un juge d'instruction peuvent décider de rendre publiques des images afin d'identifier un suspect. « Cela peut être autorisé par le parquet, mais il faut éviter de faire justice soi-même », précise-t-il. Dans ce cas, cette diffusion s'inscrit dans un cadre légal et judiciaire bien défini.

Enfin, le commissaire divi-

sionnaire attire l'attention sur un autre risque : publier des images peut parfois compliquer le travail des enquêteurs. Si une enquête est en cours sur un groupe de malfaiteurs, une diffusion prématurée pourrait alerter les personnes recherchées et compromettre certaines opérations de police...

À l'inverse, il nous revient qu'il arrive aussi que des images diffusées sur les réseaux sociaux permettent d'identifier plus rapidement un suspect... Mais cette éventuelle efficacité ne rend pas la démarche légale pour autant : seule l'autorité judiciaire peut décider d'une telle publication lorsqu'elle l'estime nécessaire aux besoins de l'enquête.

Contacté, le gérant de l'enseigne qui a publié les photos des présumés voleurs ce vendredi n'a pas souhaité réagir. Suite à notre appel, la publication a néanmoins été supprimée des réseaux sociaux. ■

Stations d'épuration, investissements... L'IDEA présente son bilan 2025

L'intercommunale IDEA, qui regroupe 27 communes du Cœur du Hainaut, a présenté ce vendredi son rapport d'activités 2025. Une année marquée par la modernisation d'infrastructures essentielles et l'accompagnement des communes dans les grandes transitions du territoire.

En 2025, les surfaces vendues par l'intercommunale IDEA pour l'accueil de nouvelles entreprises ont plus que doublé par rapport à 2024, pour atteindre 21,9 hectares. « Cette dynamique représente, au total, 722 emplois créés ou maintenus grâce aux ventes, autorisations et halls-relais, ainsi que plus de 120,6 millions d'euros d'investissements privés », ont indiqué les instances de l'IDEA.

L'année 2025 a confirmé le rôle structurant des parcs d'ac-



La reconversion du site BASF à Feluy, une des priorités d'IDEA. © D.C.

tivités économiques (zonings, NDLR) dans l'attractivité du Cœur du Hainaut : les 56 parcs gérés par IDEA accueillent aujourd'hui 1.159 entreprises et plus de 26.245 emplois. « Cette attractivité se traduit par plusieurs projets emblématiques, comme l'ancrage renforcé de Google à Saint-Ghislain, la reconversion de l'ancien site BASF à Feluy ou encore le lan-

cement des travaux dans le cadre du futur parc d'activités de la Porte des Hauts-Pays à Dour et Hensies. »

STATIONS D'ÉPURATION

En matière d'eau, le secteur historique d'IDEA, l'intercommunale a assaini 41 millions de m³ d'eaux usées en 2025 et a poursuivi la modernisation d'infrastructures essentielles,

avec notamment le doublement de la capacité de la station d'épuration de Boussoit.

Le secteur « démergement » (évacuation d'eau/lutte contre les inondations, NDLR) est assuré par 25 stations qui pompent quelque 20 millions de m³ d'eau en 2025, soit l'équivalent de 8.000 piscines olympiques sur une année. Le secteur de la « production et distribution d'eau » est assuré par 15 puits et 4 châteaux d'eau exploités.

GÉOTHERMIE

Sur le plan énergétique, les trois puits géothermiques exploités par IDEA ont produit 30.926 MWh en 2025, soit plus de 6.000 tonnes de CO₂ économisées. IDEA a, par ailleurs, poursuivi le déploiement de panneaux photovoltaïques sur plusieurs stations d'épuration. L'intercommunale participe, par ailleurs, avec ses partenaires à la réflexion sur la reconversion de la friche Duferco à La Louvière, autour de la

décarbonation, de l'économie circulaire et du redéploiement économique.

IDEA a encore indiqué qu'elle poursuit son soutien aux investissements communaux au travers du mécanisme de « droit de tirage ». Un second droit de tirage de 20 millions d'euros a été validé par l'assemblée générale d'IDEA le 24 juin 2026 « afin de poursuivre cette dynamique de soutien aux communes ».

L'évolution du nombre d'entreprises dans les zonings d'IDEA était en 2025 de +23 entreprises et de +248 entreprises sur les 10 dernières années. On a enregistré 556 nouveaux emplois en 2025, 5.221 emplois sur les dix dernières années. Les secteurs les plus représentés dans les zonings sont la chimie et le plastique avec près de 4.300 emplois, les transports et les télécoms avec plus de 4.050 emplois, la construction avec près de 2.900 emplois. ■

COUP DE GUEULE D'UN GRAPHISTE LOUVIÉROIS

« UNE COMMUNICATION **MOCHE** » ET UNE CRÉATIVITÉ SACRIFIÉE AVEC L'IA

Graphiste à la Ville de La Louvière, enseignant et ancien dessinateur de presse à La Nouvelle Gazette, Philippe Decressac s'inquiète de l'essor de l'intelligence artificielle, qu'il juge menaçante pour la création, les métiers et l'environnement.

LAURINE HANQUET

L'intelligence artificielle s'impose de plus en plus dans les métiers de la création. Pour Philippe Decressac, graphiste à la Ville de La Louvière, illustrateur, dessinateur de presse et enseignant à l'Athénée royal de La Louvière, cette évolution soulève de nombreuses inquiétudes. Ancien dessinateur de presse à La Nouvelle Gazette durant près de vingt ans, il redoute une uniformisation des productions graphiques et une remise en cause de professions créatives. Selon lui, l'IA est utilisée dans les logiciels d'infographie depuis plusieurs années pour

phiste. « C'est un vrai métier. On apprend à écouter le client, à comprendre ses attentes, à proposer des idées auxquelles il n'avait pas pensé. Il y a une relation humaine que l'IA ne remplace pas. » Il constate pourtant que de plus en plus d'organismes (ou de privés) choisissent de réaliser eux-mêmes leurs supports de communication grâce à l'intelligence artificielle... pour tout et n'importe quoi. « Pour la culture, le sport, la politique. Pour l'associatif, pour le dessin de presse. Des festivals, des brocantes, des soirées boudin, des anniversaires. »

« L'IA GOMME TOUT »



Philippe Decressac s'inquiète d'une perte de créativité. © David Claes/DR (généré par IA)



automatiser certaines tâches techniques, comme le détournement d'un objet ou le remplacement d'un arrière-plan. « Jusque-là, c'est intéressant parce que ça fait gagner du temps », explique-t-il. En revanche, il estime que les visuels entièrement générés par intelligence artificielle posent un tout autre problème.

”

« Avec l'IA, on gomme toute créativité... Mais les gens semblent s'en contenter »

Philippe Decressac

« Avec un simple prompt, on obtient des affiches qui finissent toutes par se ressembler. On est en train d'uniformiser une communication moche », déplore-t-il. Pour illustrer son propos, il raconte : « En à peine 5 minutes sur Facebook, 75 horreurs réalisées par l'IA sont apparues dans mon fil d'actualité. » Même canevas, même couleurs : l'esthétique est jugée sans relief.

Au-delà de l'aspect visuel, Philippe Decressac défend la valeur ajoutée du métier de gra-

Mais pour le graphiste, la question dépasse largement celle de l'esthétique. Il évoque aussi des motivations économiques, qui poussent certains à renoncer aux professionnels, mais également un impact environnemental qu'il juge préoccupant, notamment en raison de la consommation de ressources nécessaire au fonctionnement des outils d'intelligence artificielle.

Enfin, Philippe Decressac s'inquiète pour l'avenir de nombreux métiers créatifs. Sur les réseaux sociaux, certaines personnes proposent par ailleurs leurs services de création mentionnant l'utilisation de l'intelligence artificielle...

Sans compétence supplémentaire, hormis un prompt peut-être bien rédigé. « Ce que j'aime dans le dessin, ce sont les accidents, les surprises, les erreurs qui donnent naissance à quelque chose d'inattendu. Avec l'IA, on gomme tout cela... Mais les gens semblent s'en contenter. » L'ancien dessinateur de presse se dit aujourd'hui pessimiste, tout en espérant qu'une réflexion plus large s'engagera sur la place de l'intelligence artificielle dans les métiers de la création. ■

RÉFORME DU CHÔMAGE : « LE CPAS DOIT DÉJÀ PUISER DANS SES RÉSERVES »

Le compte 2025 du CPAS se clôture en boni, mais la première modification budgétaire 2026 est marquée par les premiers effets attendus de la réforme du chômage. L'opposition s'inquiète de la fonte des réserves.

ARNAUD DUJARDIN

Le compte 2025 du CPAS de Senefte se clôture sur une note positive. Présenté au conseil communal par la présidente Geneviève De Wergifosse (LB), il affiche un boni de 120.000 euros à l'exercice propre et un résultat global à l'équilibre après l'alimentation du fonds de réserve extraordinaire à hauteur de 76.000 euros.

IMPACT DE LA RÉFORME DU CHÔMAGE

Fin 2025, le CPAS dispose ainsi d'un fonds de réserve ordinaire de 493.000 euros, d'une provision d'aide sociale de 142.000 euros et d'un fonds de réserve extraordinaire de 100.000 euros. Durant l'année, 202.000 euros ont été investis, notamment pour remplacer la chaudière du CPAS, acquérir du matériel informatique et le logiciel EOS, réparer l'ascenseur, remettre aux normes les installations électriques des maisons de pensionnés ou encore acheter du petit matériel pour les maisons de repos et les initiatives locales d'accueil. Les comptes ont été approu-

vés à l'unanimité. La situation est toutefois bien différente pour la première modification budgétaire du CPAS en 2026. Celle-ci présente un mali de 386.000 euros à l'exercice propre, tout en restant à l'équilibre global grâce à plusieurs prélèvements dans les réserves.

« Cette modification budgétaire

est approuvée à l'unanimité. La situation est toutefois bien différente pour la première modification budgétaire du CPAS en 2026. Celle-ci présente un mali de 386.000 euros à l'exercice propre, tout en restant à l'équilibre global grâce à plusieurs prélèvements dans les réserves.

« Cette modification budgétaire est approuvée à l'unanimité. La situation est toutefois bien différente pour la première modification budgétaire du CPAS en 2026. Celle-ci présente un mali de 386.000 euros à l'exercice propre, tout en restant à l'équilibre global grâce à plusieurs prélèvements dans les réserves.

« LE FONDS DE RÉSERVE A FONDU COMME NEIGE AU SOLEIL »

Pour le conseiller PS Michaël Carpin, la trajectoire est néanmoins préoccupante. « Le fonds de réserve a fondu comme neige au soleil », a-t-il lancé. Selon lui, les réserves ordinaires passent d'environ 950.000 euros fin 2025 à 134.000 euros fin 2026 et les réserves extraordinaires de 100.000 à 6.000 euros. « Nous sommes au mois de juin. On ne tient pas six mois. Je ne sais pas quelles seront les variables d'ajustement pour la prochaine modification budgétaire et pour le budget suivant », a-t-il interrogé.

La présidente du CPAS a reconnu de son côté que les prochains mois restaient marqués par de nombreuses inconnues : « On va devoir ressortir des balances en



Michael Carpin, conseiller PS à Senefte. © David Claes



Geneviève de Wergifosse (LB) présidente du CPAS. © D.R.

septembre 2026 pour estimer au mieux les impacts de la deuxième vague de la réforme du chômage. On est encore dans l'incertitude », a-t-elle reconnu.

La bourgmestre Bénédicte Poll (LB) a toutefois relativisé les inquiétudes de l'opposition. Elle a rappelé que, hormis en 2022, les comptes du CPAS se sont chaque année révélés meilleurs que les budgets initiaux et que les prélèvements annoncés dans les réserves ordinaires ne se concrétisent généralement pas lors du compte.

« Le CPAS n'a pas puisé dans le fonds de réserve au compte 2025. Au contraire, il a dégagé un boni qui a été transféré au fonds de réserve extraordinaire pour financer des investissements

sans emprunt », a-t-elle souligné. Selon elle, l'utilisation du fonds extraordinaire relève d'un choix visant à limiter le recours à l'emprunt.

En fin de débat, Michaël Carpin a assuré que son groupe apportait « toute sa solidarité » au CPAS face à une situation qu'il reconnaît difficile, tout en regrettant l'absence de visibilité sur les conséquences futures de la réforme fédérale : « Nous craignons que le CPAS ne doive supprimer certains services, voire licencier du personnel pour atteindre la neutralité budgétaire. Une fois de plus, les mesures prises par les gouvernements MR-lingagés continuent d'affaiblir les villes et communes » ■

”
« On reste dans l'incertitude. On va devoir estimer au mieux en septembre 2026 les impacts de la deuxième vague de la réforme du chômage. »

Geneviève De Wergifosse

taire intègre les effets de la réforme fédérale relative à la limitation dans le temps des allocations de chômage. Elle entraînera progressivement une augmentation du nombre des bénéficiaires relevant de l'aide sociale et du revenu d'intégration, avec un impact direct sur les dépenses du CPAS », a expli-

Les salamandres auront coûté 410.000 € à la Ville, mais le gros œuvre sera bientôt terminé

Retardé par la découverte de salamandres protégées, le chantier des nouvelles Académies de Binche a engendré un surcoût de 410.000 euros en aménagements et en indemnités de retard. Malgré cela, les travaux avancent désormais conformément au calendrier.

Le chantier des futures Académies de Binche, le plus important investissement de cette mandature, est désormais bien lancé. Un an après les premiers retards liés à la découverte de salamandres protégées sur le site, la Ville dresse un état des lieux de ce projet estimé à plus de 20 millions d'euros.

Pour rappel, les travaux devaient initialement débuter le 16 août 2025. Mais la présence de salamandres, signalée notamment par un collectif de citoyens comprenant un comité de riverains opposé au projet, avait contraint la Ville à suspendre le lancement du chantier.

Le Département de la Nature et des Forêts (DNF), qui avait déjà rendu un avis favorable dans le cadre du permis d'urbanisme, a accordé une déro-



Les aménagements des bassins et le gros œuvre avance. © Ville de Binche

gation à condition que des aménagements soient réalisés afin de préserver l'habitat des amphibiens. La création de bassins adaptés a représenté un investissement supplémentaire de 160.000 euros à charge de la Ville.

Ces démarches ont repoussé le début effectif du chantier d'environ 90 jours. Ce retard a conduit l'entreprise adjudicatrice à réclamer une indem-

nisation pour la réorganisation de ses équipes, la mobilisation du personnel, l'immobilisation du matériel et des matériaux ainsi que la non-productivité temporaire de certains collaborateurs.

À l'issue de négociations, un accord a été trouvé. La Ville versera une indemnisation de 250.000 euros. Elle précise qu'il s'agit d'une responsabilité sans faute et qu'aucun

manquement ne lui est imputable. Selon elle, contester cette demande aurait pu déboucher sur une longue procédure judiciaire, avec le risque d'une indemnisation plus importante.

Au total, le report du chantier représente donc un coût de 410.000 euros pour la Ville: 160.000 euros pour les aménagements destinés à protéger les salamandres et 250.000 euros d'indemnisation à l'entreprise.

UN PROJET À PLUS DE 20 MILLIONS D'EUROS

L'ordre de début effectif des travaux a finalement été donné le 17 novembre 2025. Depuis, le chantier progresse conformément au calendrier actualisé. Avant les congés du bâtiment, l'infrastructure devrait atteindre le stade du gros œuvre ouvert.

Ce futur bâtiment passif et durable représente un investissement d'environ 21 millions d'euros, subsidié à 60 % par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il réunira sur un même site le Conservatoire

Marcel Quinet, l'Académie des Beaux-Arts et l'Institut de Promotion sociale Plus Outre.

Près de 1.700 élèves fréquentent ces trois établissements. Lors de la présentation du projet, le bourgmestre Laurent Devin (PS) avait souligné qu'il s'agissait d'« un investissement pour les 50 ans à venir », destiné à offrir des infrastructures modernes aux habitants de l'entité, mais aussi aux nombreux élèves venant notamment de La Louvière, Charleroi et des communes voisines. ■

A.DU



Le projet des Académies. © D.R.

POUVOIR D'ACHAT

CES TRAVAILLEURS QUI VONT PERDRE DE L'ARGENT AVEC LES DÉCISIONS DE NOS GOUVERNEMENTS

Adrien Dollmont, Bart De Wever et Elisabeth Degryse. © Infographie Sudinfo



La coalition fédérale Arizona promet plus de pouvoir d'achat avec une réforme fiscale qui sera surtout concrète en 2029 et 2030. D'ici là, les travailleurs vont perdre des plumes et certaines professions plus que d'autres...

La coalition fédérale Arizona promet plus de pouvoir d'achat avec une réforme fiscale qui sera surtout concrète en 2029 et 2030. D'ici là, les travailleurs vont perdre des plumes et certaines professions plus que d'autres...



DIDIER
SWYNSE

Journaliste

Plus de pouvoir d'achat pour les travailleurs, promet la réforme fiscale du gouvernement Arizona (MR, Engagés, N-VA, Vooruit et CD&V), soit 1.000 € de plus en poche chaque année (le montant exact dépend de la situation de chacun). Mais ce ne sera tangible qu'à la fin de la législature, voire au début de la suivante, puisque le revenu sous lequel aucun impôt n'est dû, passera de 10.910 € à 15.600 € pour l'exercice 2031. Parmi les autres mesures qui donneront le sourire aux

Celui qui travaille dans l'industrie pharmaceutique subira plus facilement qu'un serveur de l'horeca le plafonnement de l'indexation de son salaire

Belges : le bonus à l'emploi renforcé, la réduction de la cotisation spéciale de sécurité sociale, la possibilité pour un employeur de rehausser le montant des chèques-repas, etc.

OUI, MAIS...

D'ici la fin de la législature, il

y aura aussi de moins bonnes nouvelles et certaines professions risquent de plus le sentir passer que d'autres. Nous avons essayé de les cibler, un exercice complexe (plus d'un interlocuteur a éprouvé des difficultés à nous aider) que nous ne prétendons pas exhaustif. Certaines mesures sont prises par d'autres gouvernements que le fédéral.

> Les enseignants et les raisons de leur colère. Elle repose sur ces deux heures hebdomadaires qu'on leur demande de prêter dans le secondaire supérieur, sans toucher un centime de plus (avec des aménagements d'horaires pour les jeunes enseignants et les plus âgés). L'accès à la pension a été modifié, ce qui leur demandera de travailler plus longtemps (mais ils conserveront un coefficient de majoration qui leur permettra de partir un an plus tôt que d'autres fonctionnaires). Ceux en incapacité de travail tomberont plus vite à 60 % de leur salaire. Les conditions d'octroi du congé pour prestations réduites à des fins thérapeutiques seront durcies.

> Journalistes, photographes, graphistes, auteurs, architectes, informaticiens, avocats : suppression de la déduction des frais forfaitaires sur les droits d'auteur. La liste

n'est sans doute pas complète. C'est la fin, dès 2026, d'un avantage fiscal grâce à des frais forfaitaires réduisant l'imposition réelle. Un travailleur percevant 10.000 € de droits d'auteur perdra environ 750 € net par an (Pour 30.000 €, ce sera environ 1.900 €).

Les nouveaux travailleurs dans les secteurs liés à l'e-commerce vont perdre une partie des primes de nuit

> Le double plafonnement de l'indexation des salaires touchera plus d'ingénieurs que de serveurs. Le gouvernement De Wever plafonnera l'indexation automatique des salaires à deux reprises (en 2026/2027 et en 2028) pour ceux qui gagnent plus de 4.000 € brut par mois. Cette perte de 2 % d'indexation (qui touchera aussi les allocataires sociaux et les pensionnés, dès 2.000 €) concernera certains jobs plus que d'autres.

« D'un point de vue géographique, Bruxelles est sans doute davantage exposée, puisque le salaire brut médian y atteint 4.200 € par mois », explique Ayoub Lamrini, conseiller juridique chez SD Worx. « Au regard

des niveaux de rémunération observés dans notre pratique quotidienne, il est raisonnable de considérer que les travailleurs actifs dans les secteurs traditionnellement les mieux rémunérés dépassent plus souvent 4.000 € brut : chimie-pharma, énergie et environnement, électronique et industrie technologique, banque et assurances, télécoms, ICT et internet. À l'inverse, les rémunérations sont plus faibles dans l'horeca, le tourisme, le sport et les loisirs, les médias, le commerce de gros et de détail, etc. » Les ouvriers de la construction (commission paritaire 124) seront concernés dès juillet, explique Partena.

> Les craintes des accueillantes extrascolaires. « L'extension des flexi jobs à tous les secteurs dès le 1^{er} juillet n'est pas une bonne nouvelle pour tout le monde », dit-on à la CSC. « Simple exemple : plus de 60 % des accueillantes extrascolaires travaillent à temps partiel et souhaitent travailler plus. Certaines accueillantes vont perdre une partie de leurs revenus, soit le complément qu'elles recevaient du chômage © iStock

(conséquence de la réforme du chômage). La solution ? Que la commune qui les emploie leur propose un vrai contrat (CDI).

C'est la problématique des **emplois APE** (aide à la promotion de l'emploi) en Wallonie (crèches, aides à domicile, associations sportives, etc.). Le gouvernement wallon veut réformer le système pour le rendre plus juste, plus simple et plus efficace. L'opposition est convaincue que la réforme va entraîner des pertes d'emplois stables et de qualité. Le ministre wallon de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet (MR),



évoque une immunisation de moyens et non de subventions ou d'emplois.

Un autre secteur fort inquiet en Wallonie : celui des aides familiales. « Ces femmes sont très mal payées, mais fort sol-

wallonne sans être tout à fait sûr de les recevoir.

> **Le secteur des titres-services n'est pas à la fête (aides ménagères...).** Le gouvernement envisage de geler certaines subventions salariales et de revoir le modèle de financement, ce qui suscite des craintes quant à la viabilité des entreprises. Des hausses tarifaires mettent également les sociétés, donc les travailleurs et travailleuses, sous pression.

> **Primes de nuit rabotées dans les secteurs liés au commerce électronique (e-commerce) et aux services logistiques associés.** Cela ne concerne que les nouveaux contrats (depuis juin). Il s'agit de la fin des primes de nuit entre 20 et 23 h. La réforme entraînerait une perte d'au moins 340 € sur le salaire brut, selon une étude du syndicat chrétien ACV et du think tank Minerva.

> **Le secteur associatif (éducation permanente...) s'alarme des coupes budgétaires en Fédération Wallonie-Bruxelles.** Moratoire sur les nouvelles demandes de reconnaissance, gel de l'indexation des subventions, limitation du subventionnement

des associations considérées comme « trop proches des partis politiques ». La réforme du chômage peut impacter indirectement des AS-BL actives dans l'accompagnement social, la formation et la réinsertion.

> **Relèvement de l'âge de la pension pour les militaires et le personnel roulant de la SNCB.** Fini les 56 ans pour les militaires et 55 ans à la SNCB. À terme, ils pourront partir à la retraite selon les mêmes conditions d'âge et

de carrière que l'ensemble des travailleurs (dès 60 ans avec 42 années travaillées). Des régimes transitoires se-

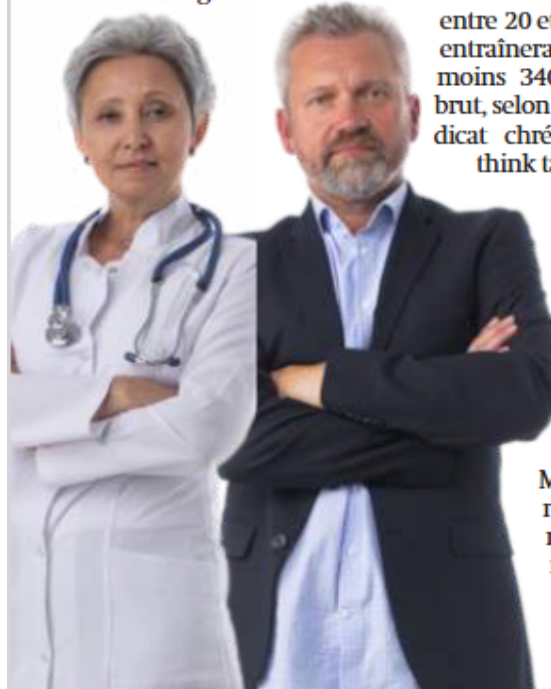
Certains enseignants vont devoir travailler deux heures de plus chaque semaine sans toucher un centime supplémentaire

ront mis en place pour les personnes proches de la retraite.

Plus globalement, les fonctionnaires subiront des modifications importantes de leur régime de pension : allongement progressif de la période de calcul (fini le calcul sur les dix dernières années de carrière), suppression des tantièmes préférentiels les plus favorables (fini la carrière complète après 36 années...). Cela entraînera une baisse des taux de remplacement (le pourcentage du dernier salaire perçu sous forme de pension) d'environ 15 %. ■

Les fonctionnaires perdront sur le long terme environ 15 % de leur pension

licitées, surtout depuis le Covid. Grâce à elles, nombre de personnes âgées peuvent rester à leur domicile », explique Tiphaine Malchair (FGTB). S'il n'est pas ici question de coupes sombres, il manque visiblement 500.000 € pour 2026 que le secteur a demandés à la Région



QUOTIENT CONJUGAL : MAUVAISE NOUVELLE POUR 640.000 COUPLES



Jan Jambon. © Photo News

Parmi les autres mesures qui vont impacter les travailleurs, il y a le malus pension qui entrera en vigueur en 2027. Voilà une mesure « intersectorielle », puisque chacun pourra être touché, indépendamment du secteur d'activité et cela va avoir un impact sur la

longueur de la carrière ou sur le calcul de la pension anticipée. Celui ou celle qui ne remplira pas les conditions (35 années de carrière avec 156 jours de travail effectif et 7.020 jours de travail effectif sur l'ensemble de la carrière) se verra infliger 2 % de malus sur sa pension (par année anticipée) s'il est né avant 1966 ; 4 % entre 1966 et 1974 et 5 % à partir de 1975.

FEMMES À 89 %

Parallèlement, un système de bonus a été instauré (même conditions et il est déjà en vigueur) pour qui travaille au-delà de l'âge légal de la pension. Il donnera droit à 2 % de pension en plus (par année supplémentaire travaillée) si vous êtes nés en 1962 ou avant ; 4 % entre 1963 et 1972 et 5 % en 1973 ou après.

Il y a également la suppression progressive du quotient conjugal. Près de 640.000 couples verront leur quotient conjugal progressivement réduit de moitié (d'ici 2029 pour les couples non pensionnés) ou supprimé (le mécanisme disparaîtra sur une période de 20 ans pour les pensionnés)... et paieront donc plus d'impôts. Le but ? Moderniser un mécanisme jugé obsolète et limiter le « piège à l'emploi ». Mais 89 % des bénéficiaires sont des femmes, pour qui le retour à l'emploi est plus compliqué et 40 % des couples concernés sont déjà pensionnés, alerte la Ligue des familles.

Le quotient conjugal, c'est un avantage fiscal qui permet aux couples mariés ou cohabitants légaux de transférer une partie des revenus du conjoint le mieux rémunéré vers celui qui gagne peu ou rien. Il réduit ainsi l'impôt global du ménage : le revenu le plus faible ne doit pas dépasser 13.460 € par an, et doit représenter moins de 30 % des revenus du ménage. Le montant moyen de l'avantage fiscal oscille entre 6.000 et 7.500 € par couple, selon Statbel, qui serait sinon imposé selon la tranche la plus haute de leurs revenus. Ce mécanisme coûte 500 millions par an aux caisses de l'État.

Rappelons enfin que les pensions alimentaires verront leur déduction fiscale réduite de 80 à 50 %. ■

CLAP DE FIN POUR TROIS JOUEURS EMBLÉMATIQUES

Après une saison historique pour le club avec un premier titre de champion de Belgique, trois joueurs ont pris la décision de raccrocher les crampons.



Simon Van Cauwenbergh, Bertrand Billi et Thomas Hendrickx ont terminé sur un titre. © C.F.

ROMAIN SCHREVENIS

La saison 2025-2026 restera gravée dans l'histoire du Rugby Club Soignies. Invaincue, l'équipe a décroché le tout premier titre de champion de Belgique de son histoire. Après ce sacre, Bertrand Billi, à la fois entraîneur et joueur de l'équipe première, a décidé de mettre un terme à sa carrière : « J'arrive à 40 ans. Il est temps que les petits jeunes se fassent la main. Je continue tout de même à coacher puisque le staff a été reconduit pour deux ans, avant même les playoffs. J'ai vraiment été marqué par les gens qui ont vécu dans ce club, que ce soit les joueurs, les dirigeants ou les spectateurs. » Fier d'avoir porté les couleurs du club pendant dix-huit années, il était particulièrement heureux après la finale remportée face à Boitsfort : « C'est un vrai plaisir d'avoir d'une part su trouver les bonnes énergies pour guider l'équipe aux entraînements, et d'autre part avoir su être assez compétitif que pour apporter quelque chose sur le terrain. Au coup de sifflet final après

le titre, je suis resté au sol pendant trois minutes. Une sorte de soulagement immense de laver autant d'années de déception et de frustration où nous avons trébuché sur la dernière marche. »

« UN ARRÊT ASSEZ ÉMOUVANT »

Le club sonégien a également annoncé deux autres arrêts : Simon Van Cauwenbergh et Thomas Hendrickx. Joueur à Soignies durant quinze années, Simon Van

”

« J'ai vraiment été marqué par les gens qui ont vécu dans ce club »

Bertrand Billi

COACH ET EX-JOUEUR DU RC SOIGNIES

Cauwenbergh a connu une blessure importante il y a six ans, mais ne voulait pas arrêter sa carrière avant d'avoir soulevé le trophée : « C'est un arrêt assez émuivant. Cette blessure n'a jamais vraiment guéri correctement, j'étais en

train de détruire complètement mon corps. J'ai poursuivi ces dernières années avec l'objectif de gagner ce titre. C'est un soulagement que ce soit tombé de notre côté cette fois-ci. »

S'il est resté fidèle au club pendant toutes ces années, c'est avant tout pour deux raisons : la force du groupe et les ambitions du club : « J'étais l'un des seuls néerlandophones avec Rémi De Wolf, qui poursuit sa carrière rugbystique en France. Soignies est une équipe qui a toujours été dans le haut du tableau depuis que je suis en seniors. Nous finissons souvent dans le top 2. Il y a eu, de temps en temps, l'un ou l'autre départ ainsi que des arrivées, mais nous n'étions pas dépendants de cela. Il y avait une structure et un groupe qui vivait bien. »

« UNE PETITE DÉPRESSION »

Quant à Thomas Hendrickx, qui a évolué à Soignies durant douze saisons et meilleur marqueur de l'histoire du club, il a connu un véritable contre-coup après ce titre tant convoité : « C'est un peu l'apothéose d'une carrière, et

quand tu l'obtiens, tu te rends compte que tu n'as pas couru après la bonne chose puisque l'aventure est terminée. J'ai fait une petite dépression après la finale. »

La saison a été particulièrement éprouvante pour lui. Entre carrière sportive et vie privée, l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver : « Nous sommes amateurs, mais l'investissement dans le rugby est vraiment énorme. Ce n'est pas toujours évident quand tu as 33 ans et que tu as un enfant qui ne dort pas beaucoup. » Ce qu'il retiendra de sa dernière saison, c'est surtout la cohésion et la bonne ambiance au sein de l'équipe : « On avait un groupe un peu moins qualitatif, mais l'ambiance était très agréable. Nous sommes vraiment une bande de potes. On partage plein d'autres activités en dehors du rugby. Il y avait moins de tensions que les autres années. On a commencé les playoffs en étant très sereins. On sentait qu'on allait soulever le trophée. Nous n'étions plus notre ennemi comme c'était le cas par le passé. » ■

LE SOIR

La crise climatique fait vaciller les festivals d'été

Annulations en série, épuisement des festivaliers, menaces de dépôt de bilan... avec la canicule, c'est toute la chaîne des événements estivaux qui trinque. Les festivals, un patrimoine en danger ? S'ils veulent survivre, ils devront s'adapter à des nouvelles réalités.

NICOLAS CROUSSE
PHILIPPE LALOUX

Des milliers de personnes accablées par la canicule. Une chanteuse terminant, à Tournai, son concert en sueur et épuisée. Des artistes déprogrammés. Des conditions de travail éreintantes, pour des milliers de bénévoles, dont certains frisent le malaise. Des évacuations de festivaliers pour cause d'orages violents. Des spectateurs à rembourser. Des festivals parfois menacés de déposer le bilan. Des billets progressivement plus chers. Avec la crise climatique, c'est toute la chaîne des événements estivaux qui trinque.

Ce week-end, les annonces d'annulation totale ou partielle de ces grand-messes estivales sont tombées en cascade. En Belgique (Couleur Café, Paradise City, Werchter Boutique, le Tournai Jazz Festival...) mais aussi en France (Solidays, Garorock...), aux Pays-Bas, en Allemagne... Ou, en juin déjà, en Espagne (Primavera Sound). Par-tout, les organisateurs ont dû capituler face aux risques liés à la canicule ou aux orages violents, tout en alimentant une question devenue existentielle : les festivals en plein air ont-ils encore de l'avenir ? Au cœur du débat : le coût de l'incertitude.

*Notre objectif
est de continuer
à soutenir
les festivals
en plein air, mais
de les adapter
à cette nouvelle
réalité*

Philippe Close
Bourgmestre de Bruxelles

”

tival historique d'Aywaille a dû jeter l'éponge. « Nous avons évidemment une assurance en responsabilité civile, pour les risques éventuels encourus par le public. Mais elle nous a déjà précisé qu'elle n'interviendra pas dans ce cas-ci », nous a confié, vendredi, Geoffrey Bernard, organisateur du Tournai Jazz Festival, qui, lui aussi, s'interroge sur sa survie.

En Flandre, ces annulations préventives en raison des intempéries suscitent des tensions. L'Event Confederation dénonce ainsi une dérive vers le « risque zéro » et une intervention jugée excessive des autorités, qui fragiliserait économiquement les organisateurs. « Sans mécanismes de soutien ou assurances

adaptées, le coût pourrait être répercuté sur le prix des billets. » Plus nuancée, la Fédération des festivals rappelle que la sécurité reste prioritaire.

En France, Luc Barruet, l'organisateur du Solidays, a reconnu au micro de BFM avoir perdu « immédiatement 3 millions d'euros » à l'annonce de l'annulation, remettant ainsi en cause l'avenir de l'ASBL Solidarité Sida. Tout reposerait désormais sur le verdict des assurances. « C'est très compliqué », confesse-t-il. « Au mieux, on se fait

rembourser les charges. C'est une chose. Les recettes et les pertes d'exploitation, c'est autre chose. »

« La gestion des risques, pour un festival, est de plus en plus compliquée. C'est la crée de l'inflation à tous les niveaux. Les assurances sont de plus en plus chères, ce qui a un impact sur les tickets d'entrée », confesse Gilles De Decker, organisateur de Paradise City, qui, la nuit de samedi à dimanche, a eu peur de vivre un nouveau Pukkelpop. En 2011, des vents à plus de 170 km/h avaient provoqué l'effondrement de plusieurs chapiteaux, entraînant la mort de cinq personnes. Pour les petits festivals, le coût des assurances, combiné à la baisse des subsides, devient un fardeau insoutenable. Suite à une annulation pour raison météo en 2024, le Feel Good Fes-

Sombre tableau

Les assurances : c'est là qu'est l'os. Le tournant s'est joué dans la foulée du drame du Pukkelpop. Aujourd'hui, en vertu du Code civil (révisé en 2023), un orage estival violent est passé du statut de « fatalité rare » à celui de risque commercial accru. En cause ? Le fait que l'on considère désormais que ces événements, liés au dérèglement climatique, sont « prévisibles ». Or, pour invoquer un cas de « force majeure », couvert par les assurances classiques, il faut que l'événement soit « imprévisible ». De ce fait, les assurances annulation sont devenues des produits spécifiques dont le

montant des primes s'est envolé. « Il a quasiment doublé depuis dix ans », s'est notamment plaint Boris Vedel, organisateur du Printemps de Bourges, au micro de Franceinfo. Soit un surcoût qui se répercute sur les festivaliers, à hauteur de 8 à 12 euros sur un ticket journalier (jusqu'à 36 euros pour un pass de trois jours, donc). Et ce, pour la seule couverture météo.

Le tableau est sombre. Et pousse, hélas, à oser quelques questions qui fâchent : les festivals en plein air appartiendront-ils bientôt au passé ? Les organisateurs, parfois au bord de la crise de nerfs, seront-ils longtemps prêts à prendre tous les risques ? Et les spectateurs auront-ils encore envie d'aller applaudir leurs artistes préférés, quand les températures deviendront un jour déli-

Le souvenir de la catastrophe au festival Pukkelpop a laissé de sacrés traumatismes, et depuis, force est de reconnaître que l'évolution du dérèglement climatique a progressé, entraînant d'autres drames, comme en 2021 dans la vallée de la Vesdre. « Aujourd'hui », déplore Samuel Chappel, directeur de LaSemo (du 9 au 12 juillet prochain), « les festivals d'été en plein air deviennent un patrimoine en danger. En partie en raison des évolutions climatiques, mais aussi en raison de choix politiques, qui fragilisent la culture, et de décisions administratives ».

Une conception de la société

S'ils veulent survivre et assurer leur avenir dans un monde de plus en plus chaud, les festivals n'auront sans doute d'autre choix que de se réformer en profondeur. Comment ? En changeant, pourquoi pas, d'agenda, comme le suggère Antoine de Caunes, parrain du festival Solidays, annulé pour cause de canicule. Son idée : que Solidays ait lieu plus tôt ou plus tard dans le calendrier annuel. Aussi simple que ça. Va-t-on, demain, vers une augmentation des festivals... de printemps ou d'automne ?

Bouger l'agenda, et sortir de la période la plus torride de l'année ? C'est

« inéluctable », considère Samuel Chappel, « quand on voit les rapports du Giec, qui nous annoncent d'ici 2050 des journées à 50 degrés en été ».

C'est le bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close, qui a personnellement pris la décision d'annuler la soirée de Couleur Café, samedi. « On voit bien que les épisodes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus imprévisibles », dit-il, « conséquence directe du réchauffement climatique. Notre objectif est de continuer à soutenir les festivals en plein air, mais de les adapter à cette nouvelle réalité ». Comment ? « Comme on le fait sur le logement ou l'espace public, on va devoir continuer à mieux anticiper, renforcer les dispositifs de sécurité et de bien-être des festivaliers, et accompagner les organisateurs face à ces défis. »

La crise environnementale, qui se traduit par une vive augmentation des billets d'entrée, supérieure à l'inflation, met l'ensemble des festivals face à des questions d'éthique. Comment rester accessible au plus grand nombre ? Croire en l'avenir des festivals, c'est défendre une conception de la société, défend Samuel Chappel : « Dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, où les gens sont de plus en plus séparés, divisés, isolés, un festival, c'est la voie vers le partage, l'échange des émotions, le vivre ensemble. »

Jeudi prochain, ce sont les Ardentes et la plaine de Werchter qui prendront le relais musical. Avec une météo qui devrait se faire plus clémente.

*Aujourd'hui,
les festivals d'été
en plein air
deviennent
un patrimoine
en danger*

Samuel Chappel
Directeur de LaSemo



fonctionnement De l'anticipation à l'indemnisation

DÉCODAGE

N.CE
P.H.L.

Les festivals d'été en plein air sont soumis à rude épreuve. Le dérèglement climatique les confronte à des questions existentielles.

1

Comment anticiper les risques de catastrophe naturelle ?

Confrontés aux risques de canicule ou de violents orages, les festivals font aujourd'hui appel à l'IRM. Et ont parfois un météorologiste qui travaille sur leur site. Au lendemain du drame du Pukkelpop, la plupart des festivals ont décidé de recourir aux spécialistes. « Il y a un avant et un après Pukkelpop », confirme David Dehenauw, chef prévisionniste à l'IRM. « Après ça, nous avons lancé un produit qui s'appelle Outdoor Event Forecast (Prévisions d'événements en plein air), destiné à couvrir des festivals d'été, comme des marchés de Noël. » Lors d'épisodes caniculaires et de risques d'orages, les organisateurs de festivals peuvent consulter ce service payant, qui fournit des prévisions météo en lien avec le jour, l'heure et bien sûr le lieu précis du festival. « On peut annoncer un risque de violent orage dans l'environnement proche du site, mais il n'y a jamais de certitude, et parfois l'orage passe un kilomètre plus loin. » Parfois, aussi, la prévision ne peut être donnée qu'une demi-heure avant le passage de l'orage.

Ce fut le cas, dans la nuit de samedi à dimanche, sur le site du Paradise City, à Steenokkerzeel. « Les premières alertes nous sont arrivées vers minuit », explique Gilles De Decker, organisateur du festival. « On a fait évacuer le site. Et l'orage a frappé, assez violemment, une heure plus tard. On a eu peur de revivre le scénario du Pukkelpop. Mais l'évacua-

tion des festivaliers a pu se faire dans le calme. » Certes, sauf que le camping demeura ouvert, que des tentes furent inondées et emportées, et que l'on compta quelques blessés, heureusement légers.

2

Qui décide d'annuler un festival ?

Face au risque imminent d'une catastrophe naturelle, une cellule de crise se réunit. Elle réunit logiquement les organisateurs, les pompiers, parfois la police, et bien sûr les autorités. Une décision, forcément urgente, est prise, en priorisant la sécurité du public et des équipes mobilisées.

Quelquefois, c'est le bourgmestre qui tranche, en imposant sa décision à l'organisateur. Samedi, Philippe Close, bourgmestre de Bruxelles, a pris la décision de fermer le site de Couleur Café. « Nous étions réunis depuis samedi 11 h avec les services de police, les pompiers et les organisateurs. On suivait la situation, heure par heure. On savait qu'il y avait un risque que la météo se dégrade dans la nuit, on a ainsi rapidement mis sur pied un plan d'urgence. On a attendu le dernier délai raisonnable avant de prendre la décision d'évacuer le Parc d'Osseghem pour laisser aussi une chance à Couleur Café de poursuivre sa programmation. Le passage en code orange a évidemment joué un rôle important dans la décision. »

3

Les tickets seront-ils remboursés ?

Comme les assureurs rechignent à couvrir les cas de force majeure pour raisons météo, on fait face à deux grands cas de figure. Soit le remboursement coule de source, parce qu'il est prévu dans les clauses contractuelles du ticket, ou que l'organisateur a contracté un produit d'assurance « annulation » spécifique,

ou encore qu'il dispose d'une bonne trésorerie. Soit il tarde ou, pire, n'arrive jamais. Dans ce cas, il incombe à l'organisateur de démontrer qu'il s'agit d'un cas de force majeure pour justifier ce non-remboursement (le fait de l'indiquer dans des clauses contractuelles ne suffit pas). Trois critères pour cela : l'imprévisibilité (ce qui, dans le cas d'événements météo, est de plus en plus rarement retenu), l'irrésistibilité (l'événement rend la tenue du festival absolument impossible) et l'extériorité (le fait que l'annulation soit ordonnée par les autorités, par exemple). Il faut que les trois critères soient remplis.

Confrontés au risque de canicule ou de violents orages, les festivals font aujourd'hui appel à l'IRM

Dans tous les cas, la première chose à faire, c'est de vérifier les clauses contractuelles du ticket (idéalement, au moment de l'achat). S'il y est indiqué que le remboursement n'est pas prévu ou s'il l'est, mais que le remboursement tarde, pas de panique, relève Testachats. L'association des consommateurs conseille alors d'invoquer le Code du droit économique (qui interdit les clauses abusives). Ou le Code civil, qui prévoit que lorsque l'une des deux parties annule le contrat, elle doit proposer une juste compensation à l'autre, y compris en cas de force majeure. Avant de saisir les tribunaux, un contact avec les organisateurs, Testachats ou le SPF Economie permet souvent d'augmenter ses chances d'être remboursé. Généralement, indique encore Testachats, « lorsque les organisateurs repoussent le festival à une date ultérieure, les tickets restent valables pour l'édition suivante. Mais ils doivent néanmoins vous donner la possibilité d'opter pour un remboursement ».

Des pompes funèbres aux hôpitaux, saturation face à la canicule

L'effet dévastateur de la vague de chaleur extrême que nous venons de traverser est déjà manifeste, en attendant les chiffres consolidés de la surmortalité.

ARTHUR SENTE

Si je prends la situation chez nous, jusqu'à vendredi, nous n'avions pas remarqué de surmortalité. Mais depuis vendredi, je peux dire que l'on n'avait plus connu ça depuis le covid. Ça n'arrête pas. » Ce constat, c'est Pierre-Olivier Charle qui le pose. Employé des Funérailles Borgno, à Mons, et par ailleurs porteparole de Funewal (la fédération wallonne des entrepreneurs de pompes funèbres), ce dernier évoque « une vingtaine de décès » pris en charge depuis samedi matin rien que dans le service où il opère, soit plus du double des prises en charge habituelles. « On a dû rappeler une grosse partie du personnel pour pouvoir faire face. Par ailleurs, au niveau des places au crématorium, on voit qu'il y a énormément de réservations et que cela s'inscrit donc dans une tendance générale, du moins pour la région. »

Combien de morts la vague de chaleur qui frappe la Belgique depuis le 17 juin dernier a-t-elle engendrés ? Alors qu'en France, les autorités font déjà état d'un bilan national dépassant les 1.000 décès excédentaires par rapport à la normale, entre le 24 et le 26 juin, il n'est malheureusement pas encore possible d'avoir une vue similaire chez nous. « En Belgique, c'est Sciensano, via son monitoring de la mortalité, appelé Be-MoMo, qui pourra nous dire s'il y a bien eu surmortalité. Pour tout ce qui relève de l'information quantitative sur le nombre de décès, on ne sera fixés que d'ici trois semaines », nous assure Marcel Van der Auwera, qui pilote la DG préparation et réponse aux urgences sanitaires au sein du SPF santé publique. « Mais par contre, sur base de ce qui remonte du terrain, je peux vous dire qu'effectivement, la situation est très tendue. »

Les appels au 112 explosent

En guise d'indication, ce dernier communique les chiffres relatifs aux appels du numéro d'urgence 112. « On compte environ 6.000 appels au 112 par jour, en moyenne, tous appels confondus. Mais pour la journée de samedi, nous étions à 12.208 appels. Rien que samedi, ils ont débouché sur 4.579 interventions médicales, pour environ 2.500 interventions en moyenne », relate-t-il, évoquant la nécessité de déployer une vingtaine d'ambulances supplémentaires sur le pays.

Là derrière, c'est bien le système hospitalier qui se trouve plus largement sous tension. « Plus d'interventions 112, c'est automatiquement plus de patients amenés aux urgences. Cela nous a aussi amenés à mettre région par région des services d'urgence en stand-by », poursuit Marcel Van der Auwera.

« On a battu le record d'admissions aux urgences »

Lara Kotlar, porte-parole de l'Avig (l'Agence wallonne pour une vie de qualité), confirme sans hésiter cet état de siège : « Ce qui nous remontait du terrain, samedi, c'est qu'au niveau du Brabant wallon, du Hainaut et de la province de Namur, il n'y avait plus de place en gériatrie. La situation était saturée partout. » Constat partagé par Philippe Devos, directeur général de la fédération hospitalière Unessa. « Ce samedi fut la pire journée aux urgences depuis le début de la semaine. »

Au Centre hospitalier chrétien MontLégia, qui dispose de plusieurs sites en région liégeoise, le docteur Yannick Neybuch, directeur médical, relate une situation clairement dégradée ces trois derniers jours. « La situation était relativement calme en début de semaine, mais les jours de grandes chaleurs s'accumulant, depuis vendredi et surtout depuis hier, nous avons sur tous nos sites de nombreux patients arrivant aux urgences dans un état assez précaire, la plupart ayant des profils gériatriques. Sur MontLégia, on a battu le record d'admissions aux urgences, avec une saturation très importante », explique-t-il. « Beaucoup de patients nécessitent une hospitalisation. Nos lits sont pleins et nous réfléchissons à déprogrammer de l'activité durant les prochains jours. »

« Du jamais vu, en 25 ans d'intensivisme »

Michael Pignarelli, chef des soins intensifs pour le CHU de Charleroi, se souviendra lui aussi durablement des dernières journées, dont il dresse un récit dantesque. « Nous avons admis des patients qui présentaient des défaillances au niveau de tous les or-

ganes, en état d'hyperthermie maligne. » C'est-à-dire présentant une température corporelle particulièrement élevée. « Ce diagnostic est classiquement posé soit en raison d'une réaction anesthésique, soit en raison d'un effort important, par exemple avec des personnes qui ont couru un marathon sous la chaleur. Mais que cela soit lié à l'environnement, comme ici, on n'a jamais vu. Des gens qui ne faisaient pas d'effort du tout sont arrivés ici avec des atteintes neurologiques, des défaillances rénales ou cardiovasculaires, en état de choc. Et même des patients jeunes, dont un de 50 ans. Depuis jeudi soir, nous avons 30 patients admis avec ce diagnostic, dont quatre en unité de soins intensifs, rien que pour l'hôpital Marie Curie. C'est un diagnostic que je n'avais jamais vu, en 25 ans d'intensivisme. »

Du côté de l'hôpital Erasme, à Anderlecht, le docteur Anthony Moreau, lui aussi intensiviste, dresse un bilan en tout point similaire et parle notamment de décès. « En début de semaine, c'était encore assez raisonnable. Mais depuis vendredi soir, on a eu plusieurs admissions de patients avec des coups de chaleur bien marqués, au-dessus de 40 et 41 degrés de température corporelle. Pour la plupart, c'est assez grave, avec une nécessité d'intubation, des comas... C'est la première fois que je vis cela, en tout cas pour les coups de chaleur. Cela m'a clairement fait penser au covid. » A l'instar de son

confrère, il décrit une certaine impréparation des hôpitaux pour parvenir à refroidir ces patients, ce qu'il a souvent fallu faire à l'aide de moyens improvisés (glaçons, textiles humides...). Tout cela dans des unités de soins intensifs où la température, en raison de l'appareillage, « peut parfois atteindre 30 degrés, même avec la climatisation », indique Michael Pignarelli. Ce qui fait dire à Anthony Moreau : « Cela me fait peur pour le futur. Car ce n'est clairement pas fini, on n'est qu'en juin. Il va vraiment falloir qu'on commence à se préparer de manière plus systématique. »

Plusieurs Interlocuteurs décrivent une certaine Impréparation des hôpitaux pour parvenir à refroidir les patients.

La Libre BELGIQUE

“Les responsables politiques sont obligés de devenir des influenceurs”

■ Depuis la fin de la publicité politique sur les réseaux du groupe Meta (Facebook, Whatsapp, Instagram), les politiques ont dû modifier leur stratégie de communication pour continuer à exister.

En Belgique, 76,4 % de la population est active sur les réseaux sociaux, d'après le dernier baromètre *We Are Social*, publié en février 2026. Cela représente quasiment 9 des 11 millions de Belges. Être présent sur les réseaux sociaux est désormais devenu une obligation pour l'ensemble des partis politiques.

À défaut de pouvoir financer des publicités, les représentants politiques doivent donc composer avec des algorithmes au fonctionnement nébuleux pour espérer toucher un nouveau public. Baptiste Buidin, expert en communication politique pour le laboratoire Protagoras de l'hecs, analyse pour *La Libre* ces changements dans la communication politique des partis, tant sur la forme que sur le fond.

Presque familier

Un plan caméra plongeante auquel s'ajoute un effet sonore : "Whoosh !" Le regard braqué sur la caméra et le doigt tendu, le président des Engagés, Yvan Verougstraete, s'adresse directement à son audience : "Y a un truc qui me turlupine depuis longtemps. C'est qu'on devrait investir dans la transition et qu'on ne le fait pas". La phrase combinée au mouvement de caméra fait office d'accroche. "Ce qui est assez notable dans cette vidéo, c'est le ton familier qui est adopté. Cela s'inscrit dans une tendance de contenus très frontaux où l'on va directement faire appel au citoyen", analyse Baptiste Buidin.

Autre vidéo. Cette fois, Paul Magnette, le président du PS, sort en trombe de l'hémicycle à la Chambre. "C'est lamentable. Il n'y a pas d'autre mot. On va discuter d'une loi qui va toucher au pouvoir d'achat de centaines de milliers de Belges et la majorité n'est pas en nombre [...]. Ce n'est pourtant pas bien compliqué, sur votre téléphone il y a une fonction réveil." La vidéo, tournée au format vertical, en mouvement, et dans un décor intrigant, respecte les codes visuels des réseaux sociaux. "Il commence par un mot très fort. Directement, on est accrochés", commente Baptiste Buidin. L'expert remarque, à nouveau, un ton familier. "Cela va titiller la sympathie des utilisateurs qui se disent : 'C'est vrai, nous, on doit bien se réveiller le matin pour aller travailler.'" Le ton accusateur renforce, d'après lui, l'accroche de la vidéo.

L'émotion, le nerf de la guerre

Pour faire la différence, de nombreux contenus politiques jouent sur l'émotion de l'utilisateur. "C'est le nerf de la guerre. Aujourd'hui, les algorithmes boostent ces contenus."

Une vidéo, publiée dernièrement par le président du MR, Georges-Louis Bouchez, en est un exemple. "Pour les pédophiles, pour les terroristes, pour les violeurs, la prison est la seule solution", lance-t-il dans une vidéo capturée depuis le pupitre de la Chambre des représentants.

À cette recherche d'émotion, s'ajoute une forme de "radicalité", explique le chercheur. "Ces contenus vont retenir l'attention de l'algorithme et donc l'attention des gens." Avec le risque que cette radicalité profite aux extrêmes. "Avant, il était possible de payer pour être vu. Cela permettait d'adopter un discours plus modéré, plus lisse. C'était une manière d'échapper à l'algorithme."

Désormais, tout se joue dans les premières secondes de vidéos. "Il est nécessaire que vous ayez capté l'attention du public dans les trois premières secondes". Cette recherche sans fin d'accroche et d'attention peut parfois se faire au détriment du message politique. "Je pense que les responsables politiques sont aujourd'hui obligés de devenir des influenceurs, ils doivent suivre les codes des réseaux sociaux comme toute personne qui tente d'y percer."

D'après le chercheur, cela pose également une série de questions sur le rôle des instances démocratiques, dans lesquelles les discours sont fréquemment extraits pour être postés sur les réseaux sociaux. "Certaines interventions à la Chambre semblent écrites dans le but d'être postées sur les réseaux sociaux."

La "boîte noire" algorithmique

Dans trois ans, les Belges retourneront aux urnes. Un moment charnière pour la communication politique, analyse Baptiste Buidin. "Pour exister, il va être nécessaire de redoubler d'efforts, et de publier énormément de contenus." D'autant plus que l'ère de la publicité sur les réseaux sociaux a laissé à certains un avantage considérable : "Certains partis sont assis sur un trésor de guerre, un nombre de followers très élevé accumulé grâce à de massives campagnes de sponsoring. Je pense notamment au PTB. Ceux qui sont en retrait à cet égard, Les Engagés par exemple, auront un retard très difficile, voire impossible à rattraper."

Plus que jamais, flatter l'algorithme deviendra alors indispensable pour tirer son épingle du jeu. Aujourd'hui, ces outils surpuissants sont détenus par des entreprises étrangères, basées aux États-Unis pour Meta et en Chine pour TikTok. "Il n'y a pas d'alternative européenne à ces réseaux sociaux, qui sont massivement utilisés chez nous. Les algorithmes sont des boîtes noires et il nous est impossible de savoir si un certain type de contenu est intrinsèquement davantage mis en avant."

"Pour exister, il va être nécessaire de redoubler d'efforts, et de publier énormément de contenus."



Baptiste Buidin,
Chercheur en communication politique à Protagoras (Ihecs)

Comment la fin de la publicité sur les réseaux de Meta a bousculé la stratégie des partis

L'été dernier, le PDG de Meta, Mark Zuckerberg, annonçait la fin de la diffusion de toute publicité politique sur ses plateformes. Une mesure qui avait fait l'effet d'une bombe en Belgique. Huit mois plus tard, la mutation de la stratégie de communication des partis est visible à l'œil nu. Vidéos face à la caméra, ton familial et accroche "choc" – dont raffolent les algorithmes – ont remplacé les publicités parfois froides propulsées dans votre fil d'actualité à grands coups de billets. Tour d'horizon.

Les Engagés

En 2024, les centristes étaient le parti francophone ayant investi le plus dans la publicité sur les réseaux sociaux (environ 760 000 euros en 2024, selon Adlens, qui collecte des données sur les dépenses publicitaires des partis politiques). Le changement des règles en la matière a eu un impact sur les contenus du parti. *"Notre stratégie a évolué dans ses modalités de diffusion, mais n'a pas changé d'intention. Nous traitons toujours les sujets avec nuance et mise en contexte"*, expliquent Les Engagés. Malgré tout, la fin de la publicité payante contraind le parti à se plier davantage aux codes des réseaux sociaux... et des algorithmes. *"Dans ce contexte, les partis aux discours plus populistes, radicaux ou émotionnels bénéficient d'un avantage, tandis que les positions modérées ou complexes deviennent moins visibles"*, s'inquiètent Les Engagés.

Parti socialiste

Depuis les bancs de l'opposition, le PS a choisi de se montrer créatif en matière de communica-

tion digitale, affirme le parti. *"Après les élections, nous avons entamé une refondation en faisant le pari de tester des nouveaux formats"*, explique-t-il encore.

Parmi ces formats, des vidéos sur les réseaux sociaux calibrées pour satisfaire l'algorithme. *"Petit à petit, nous avons fait le bilan de ce qui fonctionnait et de ce qui ne fonctionnait pas. Aujourd'hui, nous remarquons que nos chiffres sont plutôt bons, que ce soit en termes d'interactions ou de nombre de followers."*

Au boulevard de l'Empereur, les tendances sur les réseaux sociaux sont scrutées de près pour adapter les contenus publiés par le parti. *"Nous essayons d'anticiper en suivant de près les trends (des contenus viraux sur les réseaux sociaux, NdlR)."*

PTB

Le PTB constate, lui, un *"impact faible"* sur sa communication sur les réseaux sociaux. En 2024, il fut pourtant, selon Adlens, l'un des partis les plus dépensiers sur les plateformes du groupe Meta en ayant investi plus d'un million d'euros. *"Nous touchons autant, voire plus de personnes que durant la période où les publicités étaient encore possibles"*, explique le PTB.

Le parti semble miser sur ses personnalités phares, avançant notamment la montée en puissance de Sofie Merckx (ayant gagné, d'après le PTB, 25 000 fans depuis la mi-2025) ou de son président, Raoul Hedebouw, ayant gagné plus de 150 000 followers sur Facebook depuis la fin de la publicité sur les réseaux du groupe Meta, en octobre dernier. Le PTB ajoute vouloir miser sur

"ses propres canaux", comme son application mobile.

Écolo

Chez les verts, la fin de la publicité sur Facebook et Instagram ne semble pas non plus avoir été un séisme, ceux-ci étaient d'ailleurs favorables à un plafonnement des montants de publicité payante. *"Il était interpellant que des sommes considérables d'argent public soient envoyées à des Gafam"*, détaille le parti.

Les budgets qu'accordait Écolo à la publicité sur les réseaux du groupe Meta ont été redirigés vers *"des créateurs de contenus et une amélioration du contenu organique"*.

Défi

La présidente de Défi, Sophie Rohonyi, évoque un impact *"relativement limité"* pour son parti. Même si certaines adaptations ont dû être faites, notamment suite à la défaite de sa formation aux dernières élections. *"Nous avons revu notre manière de construire nos vidéos, en particulier dans notre communication nationale. Nous valorisons davantage nos élus"*, précise-t-elle. À cela s'ajoutent un travail sur la concision et une transition vers des vidéos plus courtes et plus visuelles. *"Cela demande en fait plus de travail."* Le parti regrette toutefois l'interdiction pure et simple de la publicité.

Et le MR ? Contacté par *La Libre*, le parti de Georges-Louis Bouchez n'a pas donné suite à nos sollicitations.

L. Do.

Violents orages : un décès et plusieurs personnes blessées

■ L'IRM avait déclenché l'alerte orange pour des orages dans la plupart des régions du pays.

Le bilan est lourd. Les orages qui ont touché notre pays dans la nuit de samedi à dimanche ont provoqué un drame. *"Nous devons déplorer une personne décédée, écrasée par un arbre dans un véhicule sur la commune de La Hulpe"*, a notamment déclaré à la RTBF le responsable des pompiers du Brabant wallon. Les autres régions du royaume ont également été frappées par cette violence météorologique.

Dans le Hainaut, à Courcelles, une petite tempête s'est abattue à l'endroit où avait lieu une fête italienne. Plusieurs tonnelles ont été emportées par le vent. Trois blessés légers sont à déplorer.

Plus généralement, en raison de l'orage qui a balayé le pays, plusieurs incidents se sont produits sur les routes flamandes et wallonnes. Dans les provinces du Hainaut et de Namur, selon la police, des arbres ont été renversés par le vent et se sont retrouvés sur la chaussée à plusieurs endroits.

Trafic ferroviaire interrompu

Le trafic ferroviaire est perturbé sur plusieurs lignes du Brabant wallon et du Hainaut dimanche matin. Suite aux violentes

bourrasques, des arbres étaient en effet tombés sur les voies et caténaires, y rendant impossible toute circulation.

Des centaines d'appels

Les pompiers des différentes zones ont été fort sollicités. Plusieurs centaines d'appels en quelques heures, toujours durant la nuit de samedi à dimanche.

Les zones les plus impactées ont été celles de Mons-Borinage et du Centre. Les principaux dégâts, essentiellement causés par le vent, sont des chutes d'arbres et de branches sur la chaussée, sur des câbles électriques ou encore sur des voitures en stationnement ou qui se déplaçaient.

Une maison s'est partiellement effondrée à Blaregnies (Quévy). Heureusement, beaucoup d'événements, qui devaient se dérouler samedi soir, ont été annulés en raison des conditions météo, notamment la fête

de la bière à Jurbise, dont le chapiteau a ensuite été fortement endommagé.

Les intempéries ont provoqué de nombreux dégâts matériels à travers la Région bruxelloise, principalement liés aux fortes rafales de vent et aux importantes précipitations. À 17h30, 142 interventions avaient été clôturées à Bruxelles, a indiqué le porte-parole des pompiers Walter Derieuw. Treize interventions étaient encore en cours sur le terrain et 53 autres figuraient toujours sur la liste d'attente. (Avec Belga)

3

blessés à Courcelles

Une tempête s'est abattue à l'endroit où avait lieu une fête italienne.



Violents orages dans la région du Centre :
nombreuses interventions, mais aucun blessé

<https://www.antennecentre.tv/actu/violents-orages-dans-la-region-du-centre-nombreuses-interventions-mais-aucun-blesse/29180>